



Réunion publique

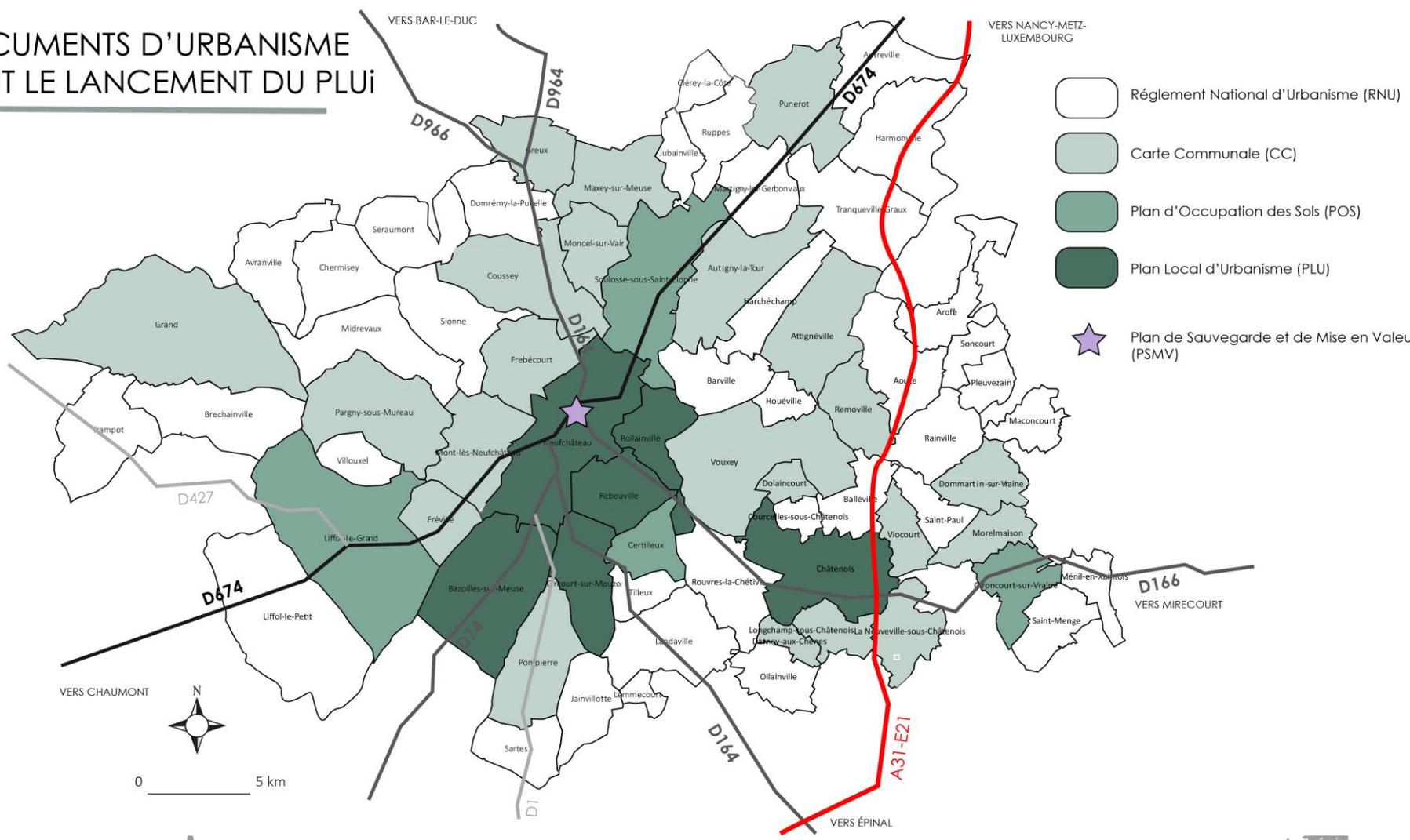
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal CCOV

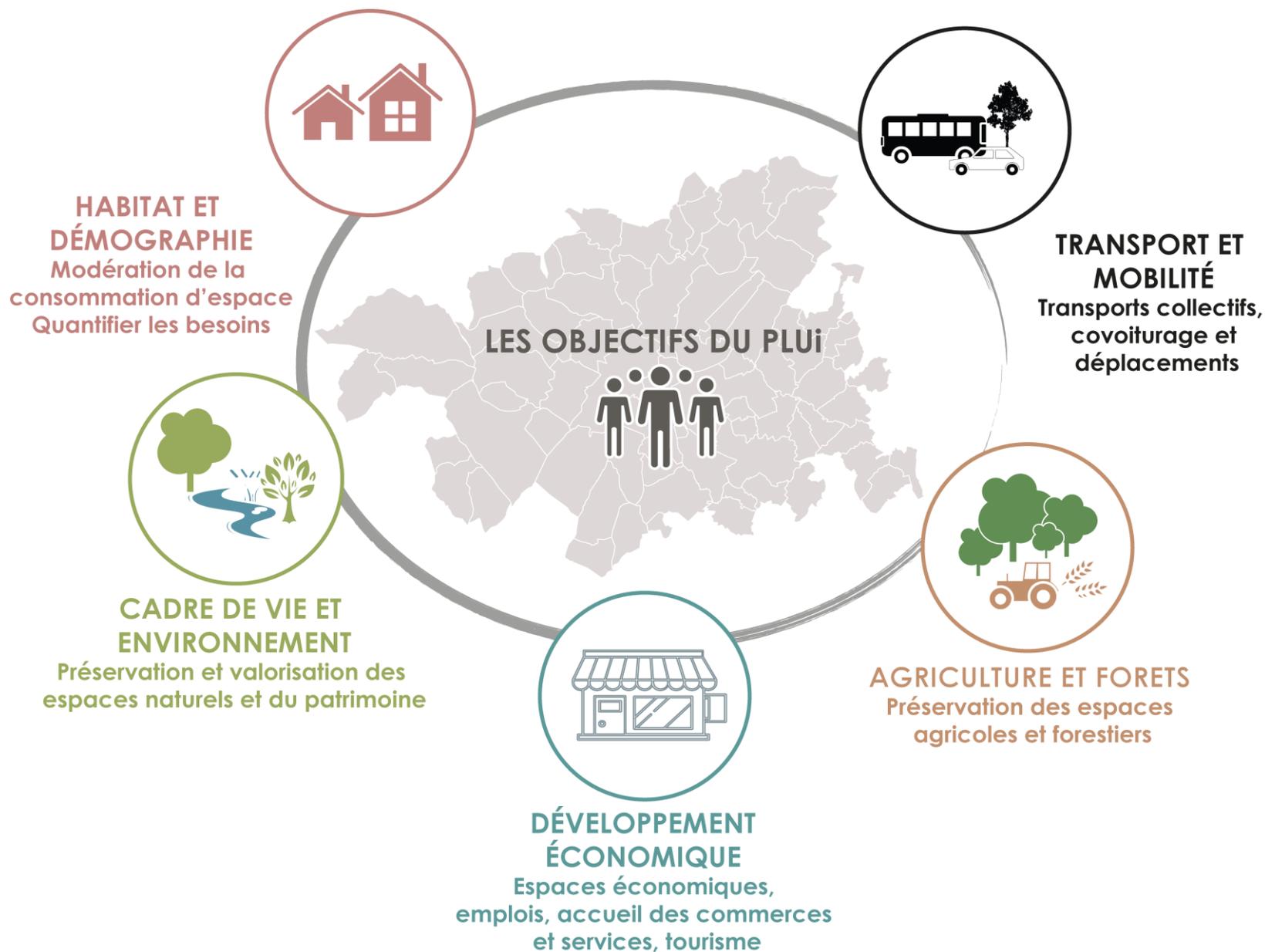
Déroulement de la réunion d'aujourd'hui

- 1 Présentation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 2 La gouvernance
- 3 Présentation du territoire de la CCOV
- 4 Présentation du diagnostic et des grands enjeux
- 5 Les moyens de concertation



DOCUMENTS D'URBANISME AVANT LE LANCEMENT DU PLU





LE PLUi : UN PROJET DE TERRITOIRE

Diagnostic et état initial
de l'environnement

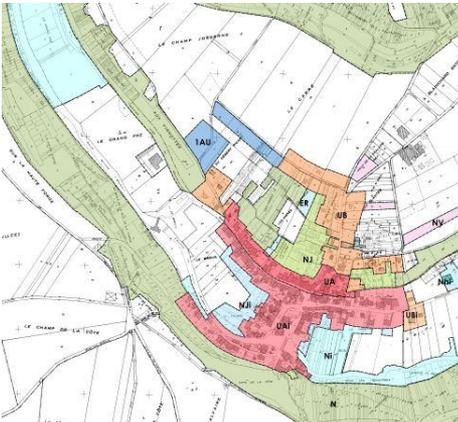
Définition des enjeux

Projet d'Aménagement et de
Développement Durables (PADD)

Traduction du projet de territoire

Zonage
Règlement

Orientations d'Aménagement
et de Programmation (OAP)



Légende :			
	Habitat individuel		Accès routier au quartier
	Habitat intermédiaire ou petit collectif		Accès piéton (à maintenir ou à créer)
	Stationnement regroupé		Accès aux parcelles
	Espace vert (Petit parc, jeux pour enfants...)		Carrefour à réaménager
	Espace tampon paysager à préserver entre l'activité agricole et les habitations		Voirie partagée à double sens

L'ÉLABORATION
DU PLUi

Juin 2016

Diagnostic et état
initial de l'environnement

Juin 2017

Projet d'Aménagement
et de Développement
Durables (PADD)

Règlement
Zonage
OAP

Phases administratives

Le comité de suivi composé du président, vice-présidents, des équipes techniques de l'intercommunalité et des bureaux d'études

Le comité technique qui est un groupe de réflexions composé d'une vingtaine d'élus

Le comité de pilotage avec un ou plusieurs représentants par commune qui participe à l'élaboration des phases

Le conseil communautaire avec également un ou plusieurs représentants par commune qui valide chaque grande phase

LA CCOV EN CHIFFRES



70 communes au
1^{er} janvier 2017



Superficie
715,71 km²



Population
23 781 habitants
en 2013



Densité
33,2 habitants/km²



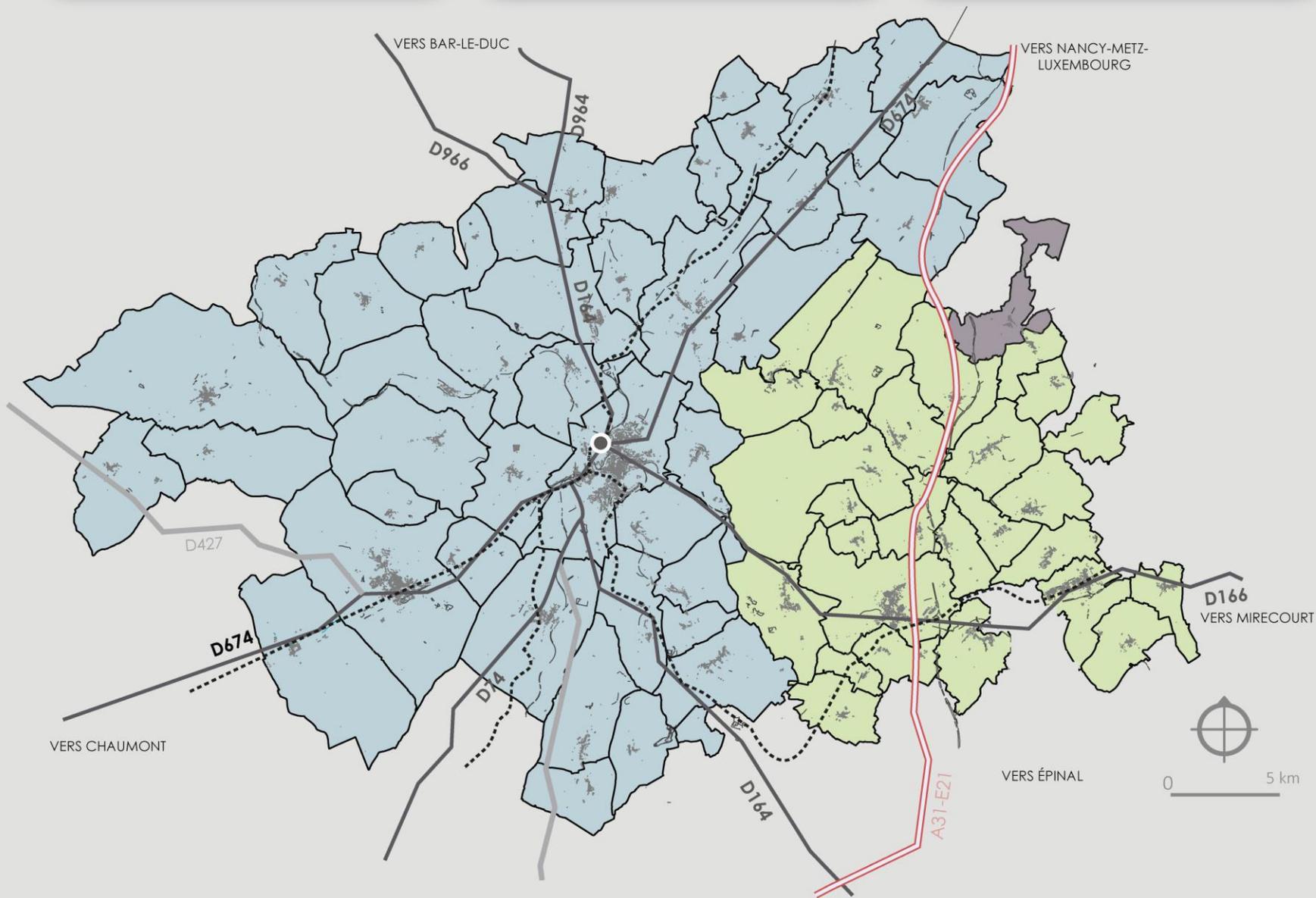
Le territoire est couvert
à **96,2 %** d'espaces
naturels, agricoles et boisés



ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN DE NEUFCHATEAU

ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE CHATENOIS

COMMUNE FUSION : AROFFE



1

2

3

4

PRÉSENTATION DU DIAGNOSTIC ET DES GRANDS ENJEUX

LA DÉMOGRAPHIE

LE LOGEMENT

L'ÉCONOMIE

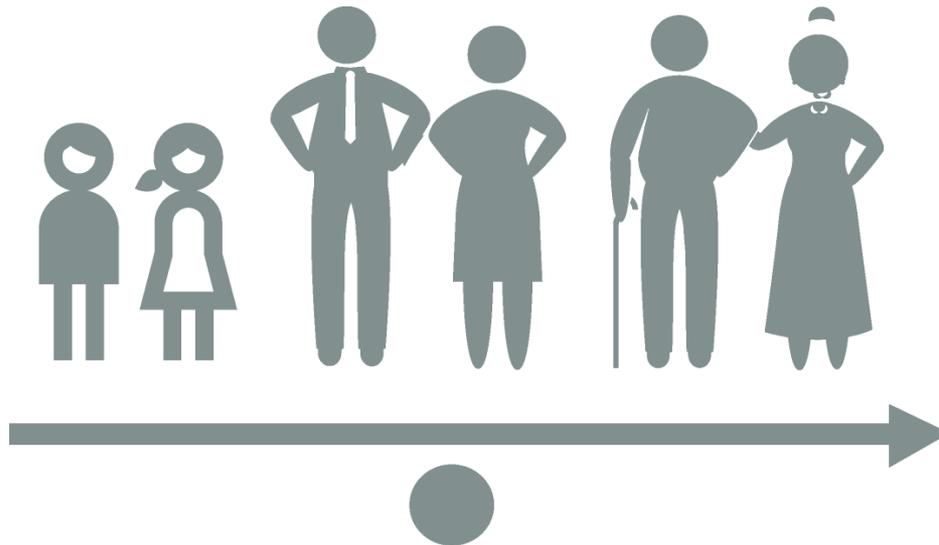
L'AGRICULTURE

LE PATRIMOINE

L'ENVIRONNEMENT



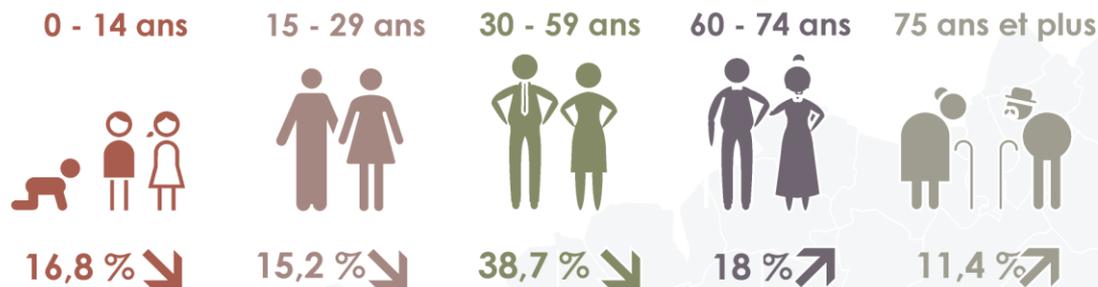
Pourquoi analyser la démographie du territoire ? La trajectoire de la population d'un territoire informe sur les besoins à couvrir dans les prochaines années. Par ailleurs, les facteurs explicatifs de cette évolution informent sur l'attractivité du territoire. Ce sont donc des données de base pour adapter le projet de territoire aux besoins ressentis actuellement en se projetant dans l'avenir.



QUI SONT LES HABITANTS DE LA CCOV ?

Quelques indicateurs...

Population par tranches d'âges



Un vieillissement constaté de la population

(Données INSEE, évolution entre 2007 et 2013)

Évolution de la population

26 127 habitants en 1968

23 781 habitants en 2013

Augmentation du nombre de ménages

2007 : 10 394 ménages
2013 : 10 626 ménages

Constats et évolutions entre 2007 et 2013 :

Diminution globale de la population.

Vieillessement constaté.

Augmentation des ménages d'une personne ainsi que des couples sans enfant et des familles monoparentales.

Composition des ménages

Ménage d'une personne : **33,4 %**

Ménages avec famille(s) dont la famille principale est : **64,9 %**

Hommes seuls



13,4 % ↑

Femmes seules



19,9 % ↑

Couples sans enfant



32,08 % ↑

Couples avec enfant(s)



25,1 % ↓

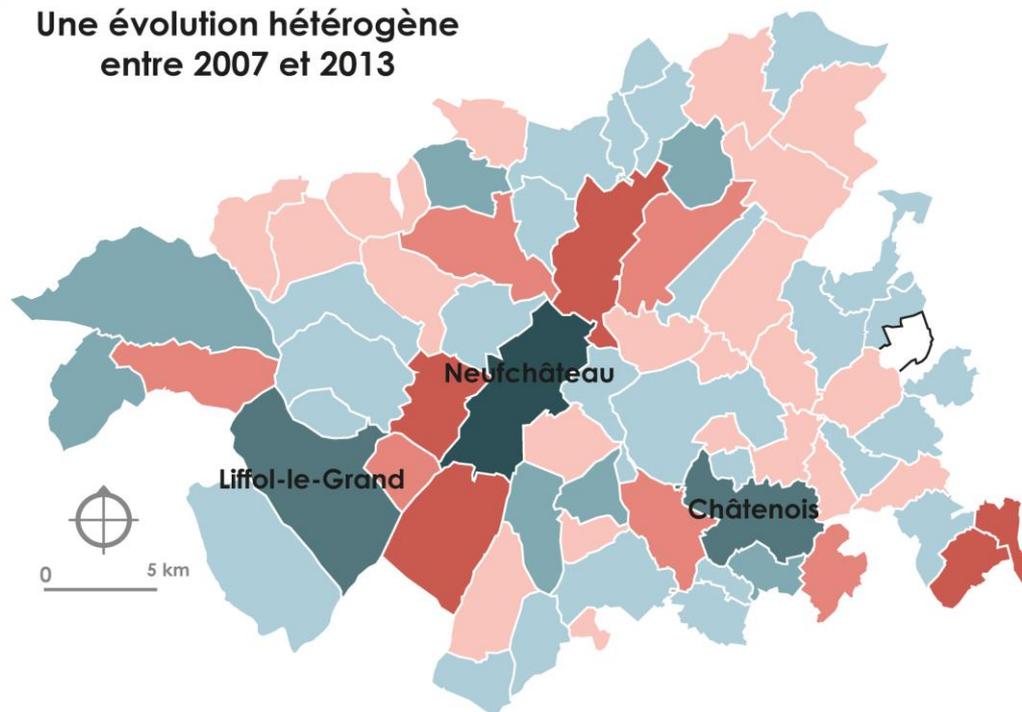
Familles monoparentales



7,7 % ↑

ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE LA CCOV A L'ÉCHELLE COMMUNALE

Une évolution hétérogène
entre 2007 et 2013



Baisse

- > à 120 habitants
- de 61 à 120 habitants
- de 20 à 60 habitants
- de 1 à 19 habitants

Évolution nulle

- 0 habitant

Augmentation

- de 1 à 10 habitants
- de 11 à 30 habitants
- de 31 à 53 habitants

TAILLE MOYENNE DES MÉNAGES

Le nombre de personnes
par ménage diminué
depuis 50 ans

Pour la CCOV

1968 : 3,2 personnes



1990 : 2,7 personnes

2013 : 2,2 personnes



Moyenne nationale
en 2013 : 2,2 personnes

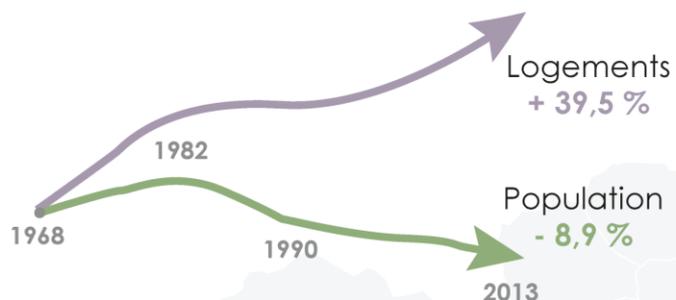
Pourquoi analyser le parc de logements du territoire ? L'analyse de l'habitat permet de mieux comprendre un marché immobilier ainsi que ses dynamiques. Ces connaissances permettent alors de répondre aux besoins du territoire et de tendre vers un équilibre du marché, entre l'offre et la demande.



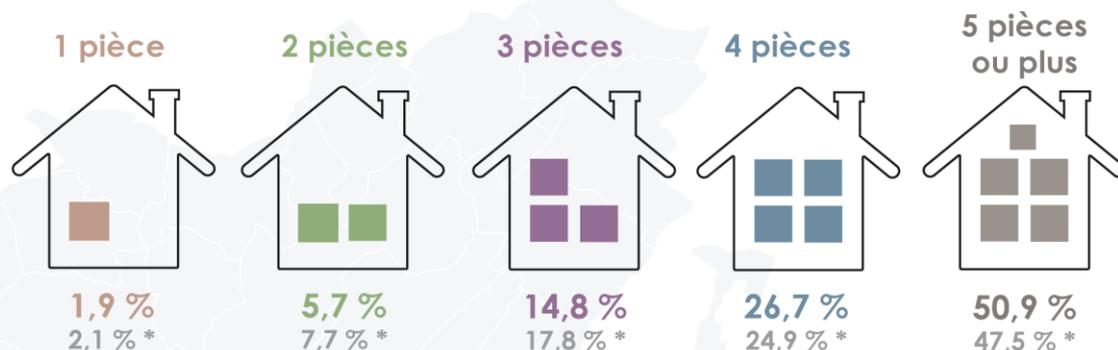
LES CARACTÉRISTIQUES DU PARC IMMOBILIER ?

Quelques indicateurs...

Évolution comparée logements/population -
Indice base 100 en 1968

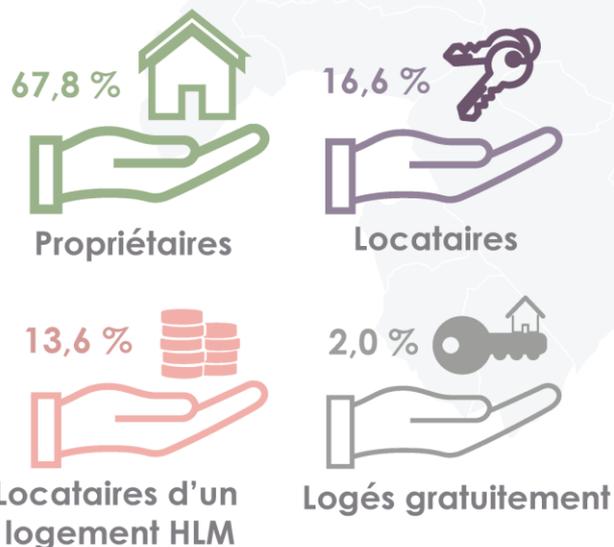


Résidences principales selon le nombre de pièces en 2013

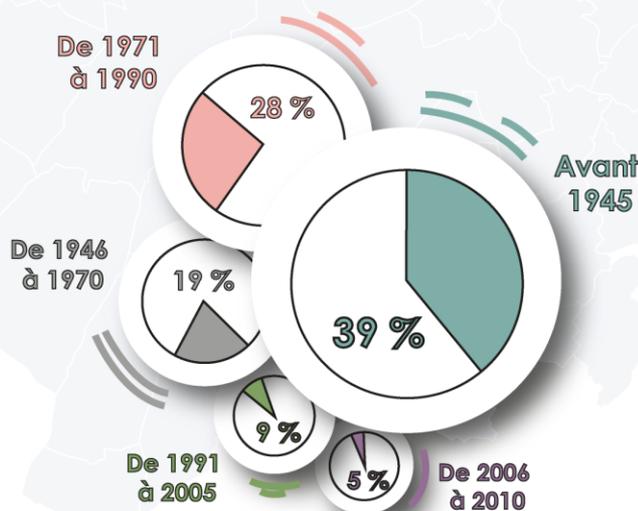


* Données pour l'ensemble du département des Vosges en 2013

Statut d'occupation des résidences principales en 2013



Résidences principales en 2013 selon la période d'achèvement



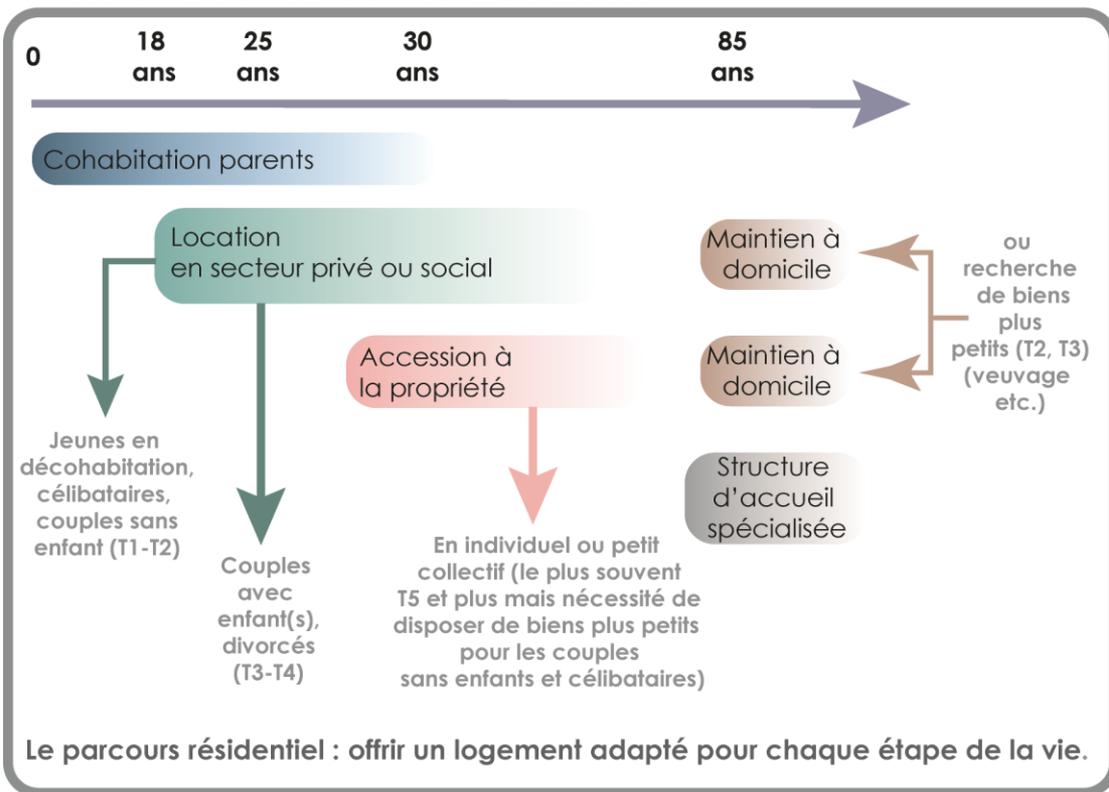
Constats :

Sous-représentation des petits logements (T2/T3) qui sont pourtant plus adaptés à une population vieillissante mais également aux plus jeunes.

58 % des logements sont antérieurs à 1970. Ces logements sont classés parmi les plus déperditifs thermiquement.

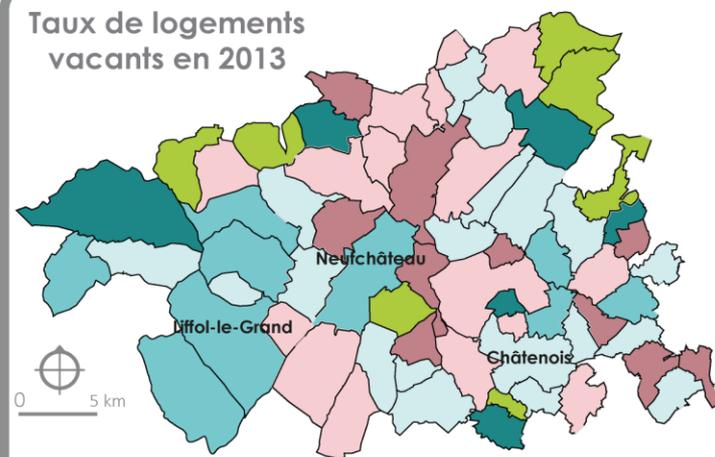
Le territoire de la CCOV connaît un déficit en logements collectifs.

LE PRINCIPE DU PARCOURS RÉSIDENTIEL



LA VACANCE DES LOGEMENTS

Taux de logements vacants en 2013



- Faible, marché tendu :
 - Inférieur à 4 %
- Taux satisfaisant, marché équilibré :
 - de 5 % à 7,9 %
 - de 10 % à 13,9 %
 - de 14 % à 19 %
- Déséquilibre naissant du marché :
 - de 8 % à 9,9 %
 - > 20 %

Une vacance importante bien que géographiquement inégale en 2013 : 11,9 %
44,9 % des logements vacants le sont depuis plus de 3 ans.





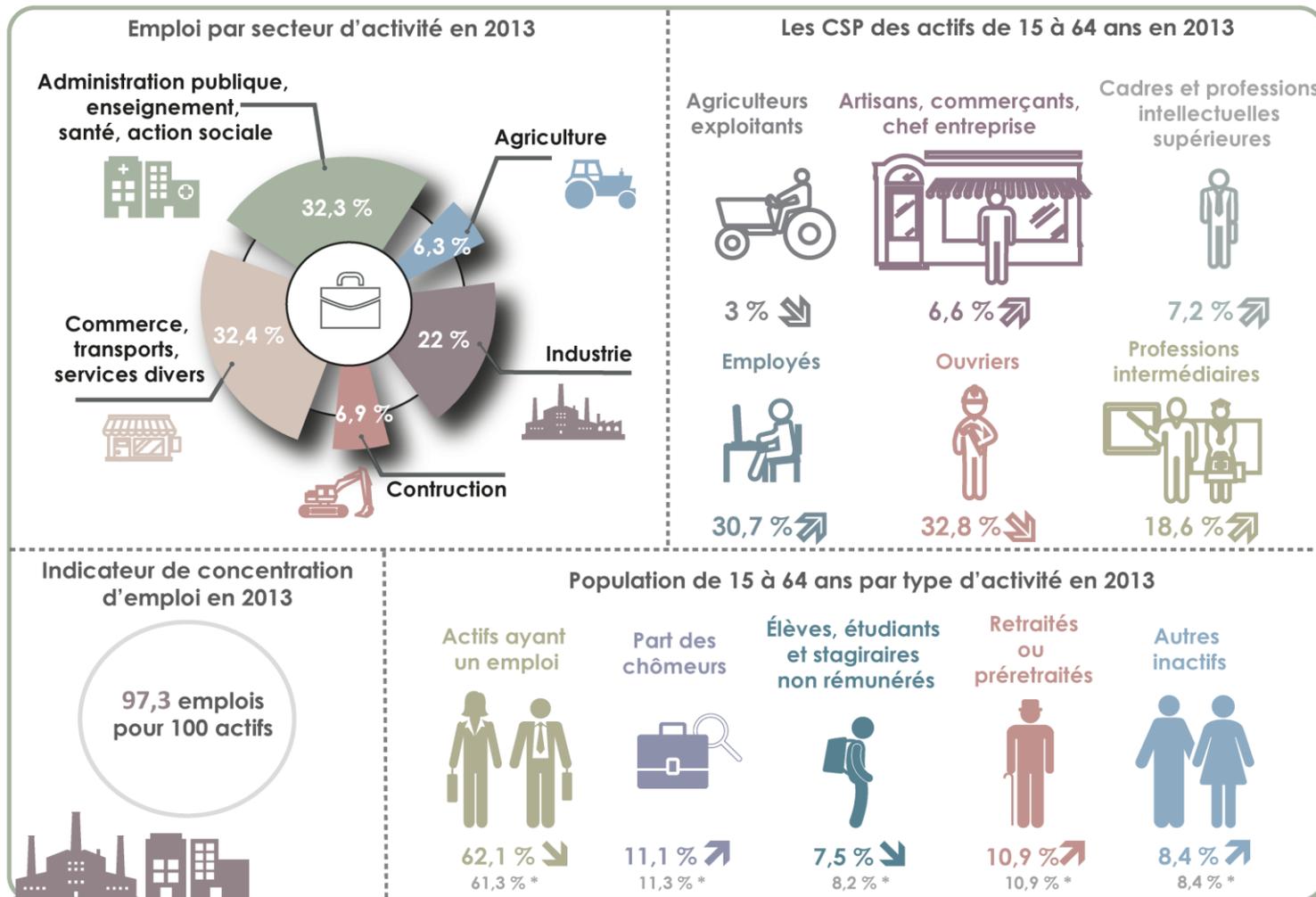
LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- ❑ Analyser **la vacance commune par commune** afin de la quantifier et d'identifier le potentiel de récupération de ces logements,
- ❑ Poursuivre les **efforts engagés** pour la réhabilitation des logements anciens,
- ❑ **Adapter l'habitat aux besoins nouveaux** et à venir de la population (réponse au parcours résidentiel) : proposer une offre diversifiée (petits logements, locatifs etc.). Apporter **une réponse aux populations à besoins spécifiques** (ménages aux revenus modestes, personnes âgées, personnes handicapées, jeunes).
- ❑ **Fixer des objectifs démographiques** et de consommation de l'espace

Pourquoi analyser la situation économique du territoire ? L'analyse de l'économie d'un territoire permet de se questionner sur la situation de ce dernier dans son bassin d'emploi et élaborer une stratégie de développement économique.

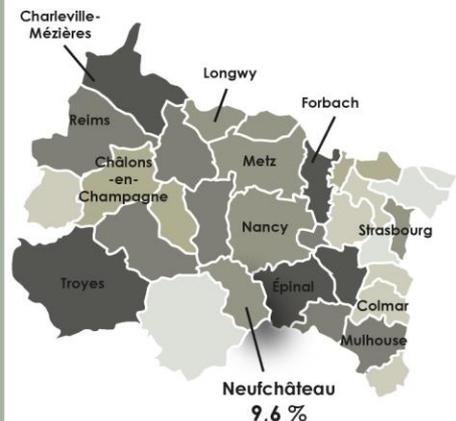


CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI ET DE LA POPULATION ACTIVE DE LA CCOV ?



INDICATEURS SOCIO-ECONOMIQUES

Taux de chômage au sens de la DIRRECTE*, au premier trimestre 2016 par zone d'emploi



- 6,1 % à 7,3 %
- 7,4 % à 8,4 %
- 8,5 % à 9,5 %
- 9,6 % à 10,6 %
- 10,7 % à 11,7 %
- Supérieur à 11,8 %

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Neuchâteau est de 9,6 % au premier trimestre 2016.

Ce taux de chômage peut s'expliquer par le départ des chômeurs vers d'autres bassins par manque d'emplois sur le territoire



* DIRRECTE : Direction Régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

INDICATEUR DE CONCENTRATION D'EMPLOI & LIEU DE TRAVAIL DES ACTIFS EN 2013

Part des actifs qui travaillent au sein de leur commune de résidence (champ : supérieur à 50 actifs)

- Inférieur à 10 %
- de 10,1 % à 19,9 %
- de 20 % à 29,9 %
- de 30 % à 39,9 %
- de 40 % à 49,9 %
- supérieur à 60 %

Communes disposant de 100 emplois ou plus en 2013 : (en nombre)

- 100 à 200 emplois
- 201 à 400 emplois
- 401 à 600 emplois
- 601 à 1000 emplois
- 4571 emplois

- L'autoroute A31
- Routes principale
- Routes secondaires
- Réseau ferroviaire
- ★ Échangeur

1. Gironcourt-sur-Vraine
2. Dommartin-sur-Vraine
3. Soulosse-sous-Saint-Élopie
4. Coussey
5. Grand



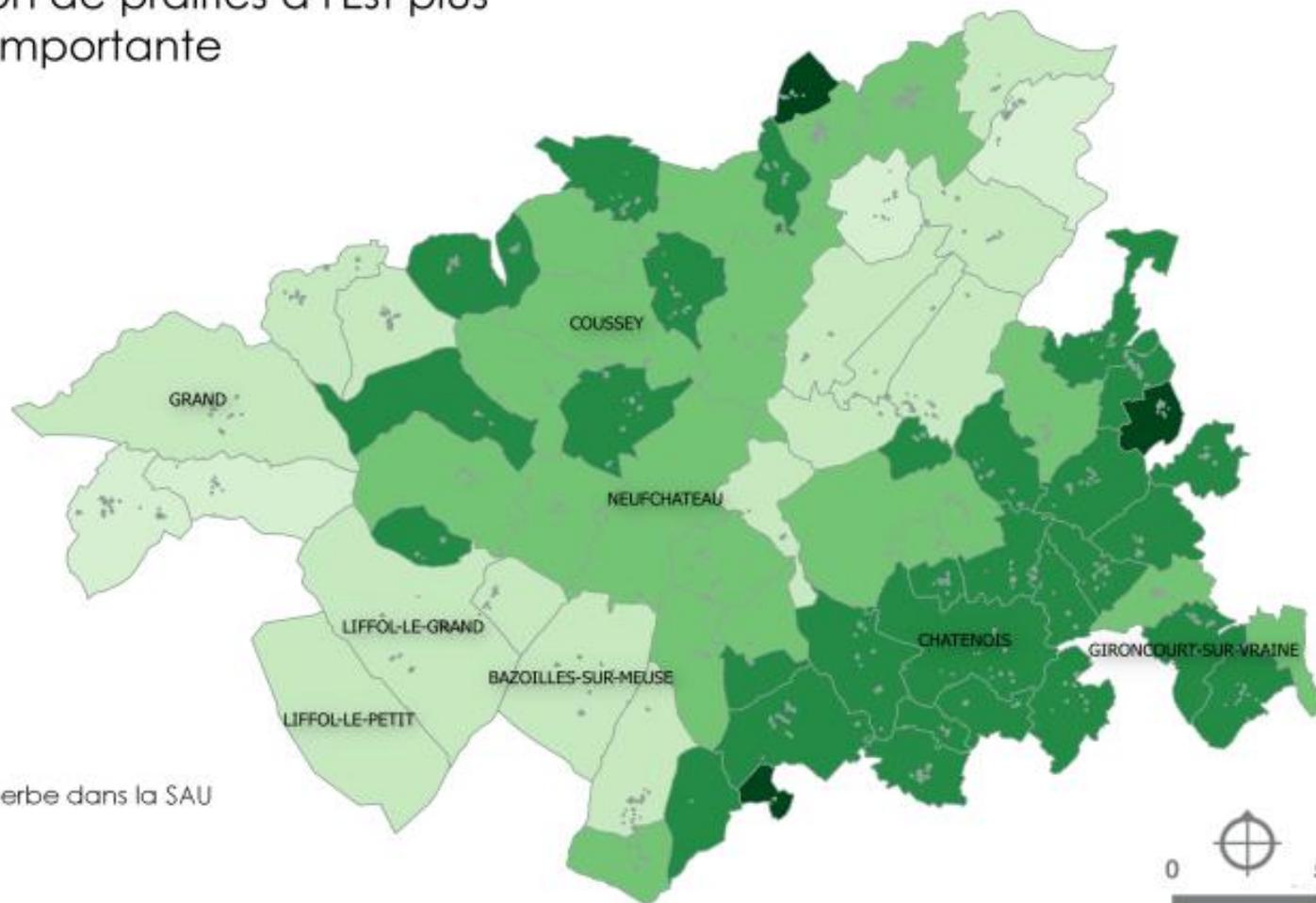
LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- ❑ **Redynamiser les pôles locaux**
- ❑ **Conforter les activités économiques existantes** et définir une stratégie de développement économique
 - Dynamiser les filières existantes : ameublement et agroalimentaire,
 - S'appuyer sur les forces du territoire : tourisme et agriculture notamment,
- ❑ **Valoriser le foncier existant** des zones d'activités et poursuivre les efforts sur la communication
- ❑ Agir à l'échelle du possible pour **la thématique mobilité**
- ❑ **Trouver l'équilibre** entre le développement de zones commerciales et le développement des centres villes.

L'analyse de l'activité agricole d'un territoire permet de saisir l'importance de celle-ci et aide à déterminer des zones constructibles qui impactent le moins possible les agriculteurs.



Une proportion de prairies à l'Est plus importante



Légende

Part de la surface en herbe dans la SAU

0 - 20 %

20 - 40 %

40 - 60 %

60 - 80 %

80 - 100 %

■ Bâtiment agricole



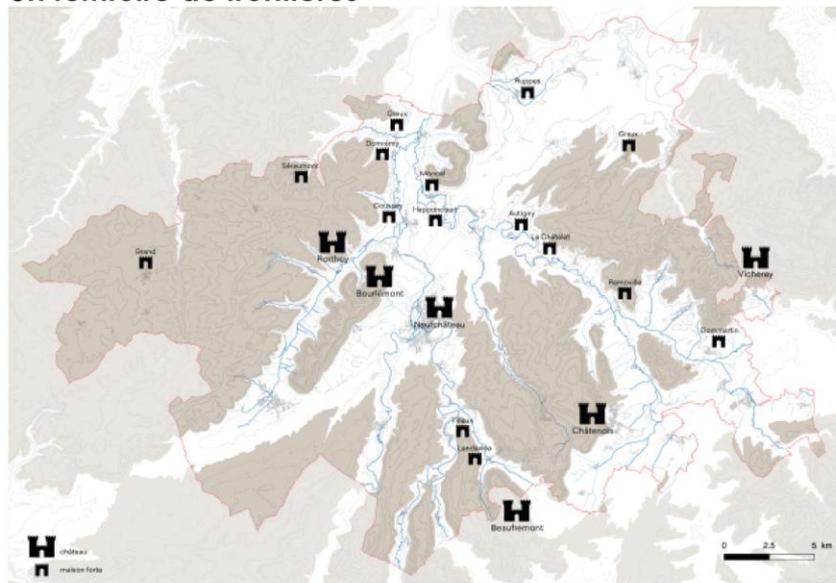
LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- ❑ Préserver la polyculture et l'élevage qui sont des **systèmes autonomes et productifs et** qui luttent contre l'enfrichement,
- ❑ Préserver **l'aval de la filière qui est dynamique** , source de création et de maintien d'emploi,
- ❑ Encourager les possibilités de vente de fourrage et de redéveloppement des vergers,
- ❑ **Développer la méthanisation** et d'autres énergies renouvelables, **développer les circuits courts** et la diversification,
- ❑ Organiser des évènements mettant en relation agriculteurs et riverains pour mettre en valeur l'agriculture et faire parler du territoire,
- ❑ Prendre en compte les évolutions futures des exploitations, ainsi que leurs activités afin d'éviter les conflits d'usage, de conserver un tissu agricole dynamique et de préserver le paysage du territoire

Les territoires de Neufchâteau et Châtenois sont riches d'un patrimoine exceptionnel, tant du point de vue architectural, urbanistique que paysager. Territoire de frontières, le territoire de Neufchâteau est en position de marche entre la Lorraine et la Champagne, dans l'Ouest des Vosges. Il bénéficie d'une position de carrefour naturel, au cœur d'un relief de côtes. Cette situation en a fait un territoire de convergences, c'est ainsi qu'il fût objet de convoitises et d'affrontements à la confluence des grands axes stratégiques. La romanité a ainsi dessiné des logiques territoriales et des échanges consolidés au fil du temps. Les ressources du territoire ont permis de développer un savoir-faire du travail de l'ameublement reconnu aujourd'hui par l'IGP. Le patrimoine vernaculaire est un témoignage du savoir-faire des habitants.

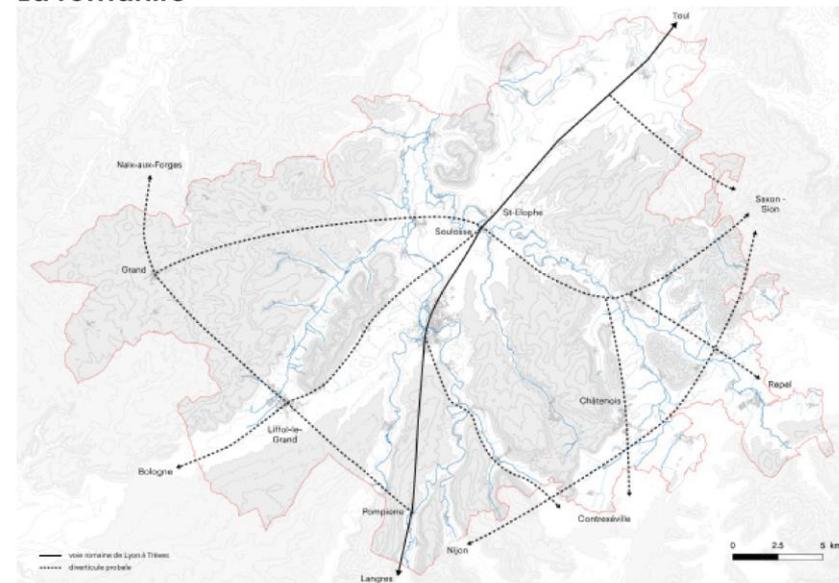
QUATRE ÉLÉMENTS FORTS DU PATRIMOINE

Un territoire de frontières



les châteaux forts du XVIII

La romanité



les voies romaines

Le savoir-faire du meuble



Le petit patrimoine bâti et paysager





LES ENJEUX IDENTIFIÉS

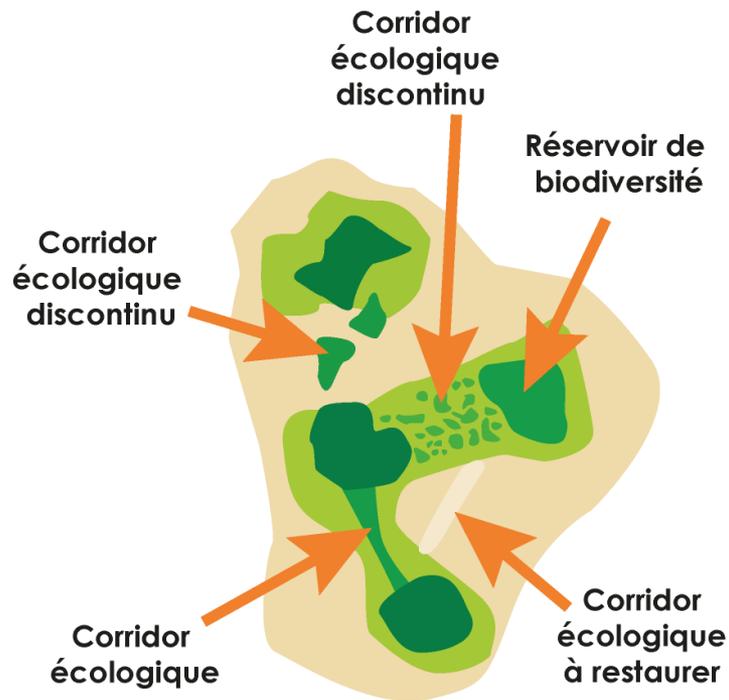
- Reconquérir et augmenter les 2 sites majeurs de Grand et Domremy
- Structurer et réorganiser les itinéraires de découverte
- Créer des événements ou des lieux de découverte du savoir-faire lié à l'ameublement
- Encourager la préservation du petit patrimoine bâti et paysager

La trame verte et bleue de la CCOV : Garantir la
fonctionnalité écologique du territoire



ÉLÉMENTS DE DÉFINITIONS

Schéma des continuités écologiques



La Trame Verte et Bleue, qu'est-ce que c'est ?

La Trame verte et bleue est « un réseau formé de continuités écologiques terrestres et aquatiques » ;

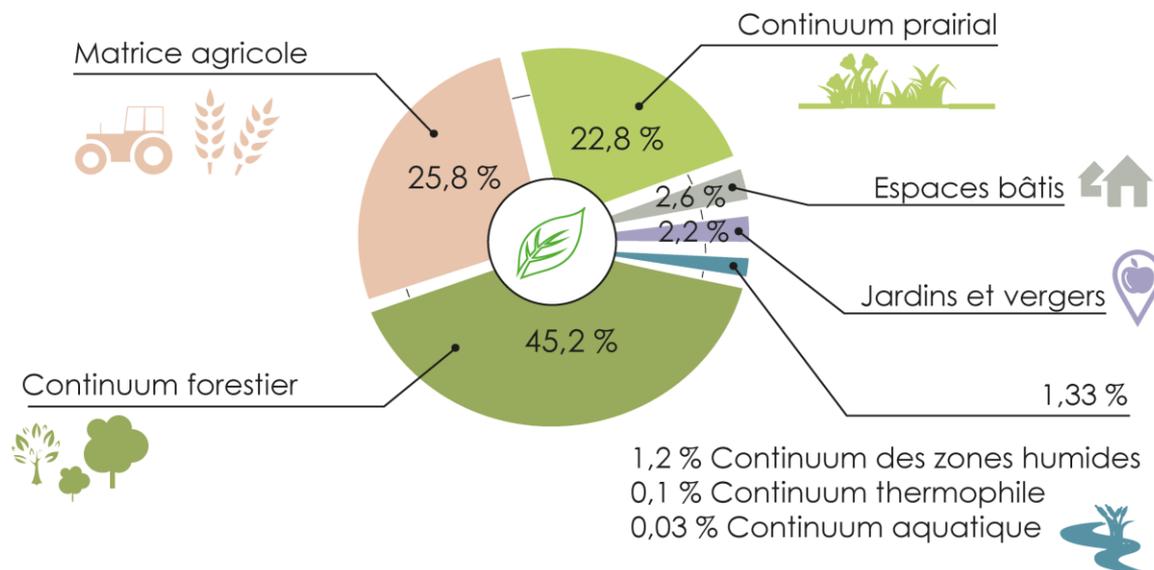
Les réservoirs de biodiversité sont « des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée ». Les espaces naturels remarquables (ZNIEFF, Natura 2000, etc.) font partie de ces réservoirs biologiques ;

Les corridors écologiques « assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité ». Ils peuvent être linéaires, en « pas japonais », continus ou discontinus.

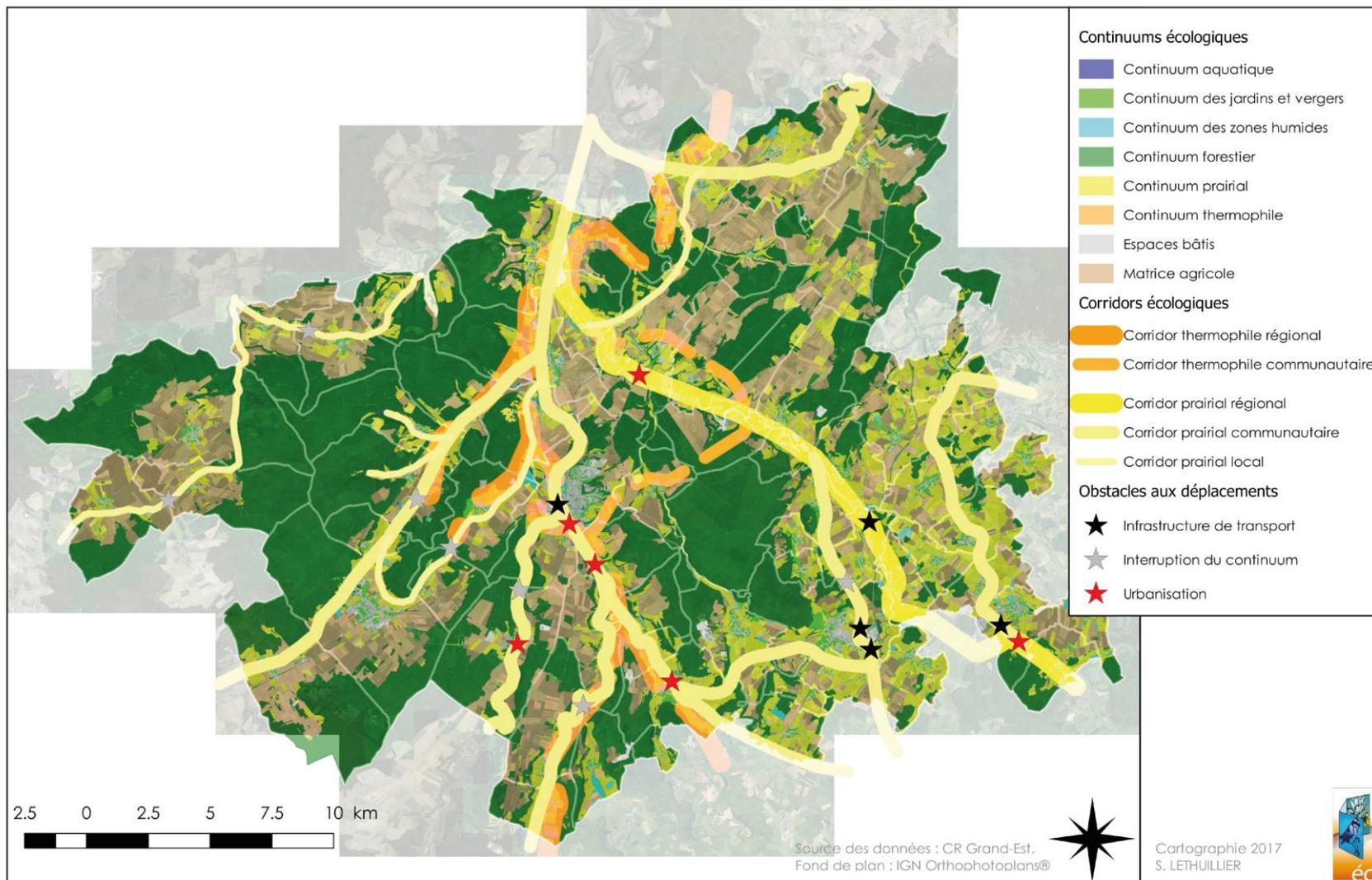
LA TRAME VERTE ET BLEUE DE LA CCOV

La Trame Verte et Bleue de la CCOV intègre et décline à l'échelle du territoire les continuités écologiques nationales (décret du 27.12.2012) et les SRCE des ex-régions Lorraine et Champagne-Ardenne. **La Trame Verte et Bleue de la CCOV est riche et diversifiée.** Elle est structurée par un réseau dense de massifs forestiers, entre lesquels alternent cultures et prairies.

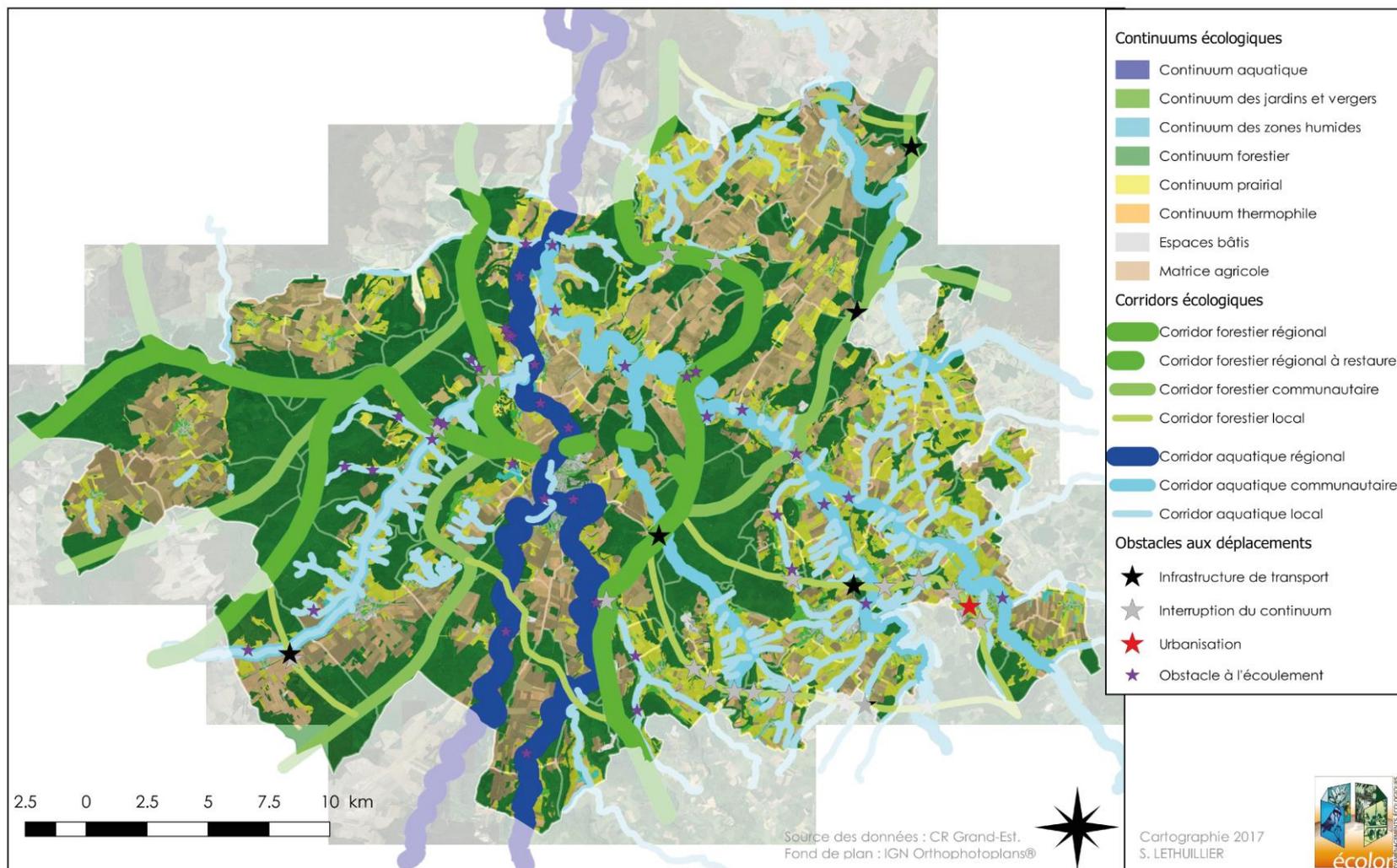
Continuums écologiques (en %)



TVB : les corridors prairiaux et thermophiles PLUi de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien



TVB : les corridors forestiers et aquatiques PLUi de la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien



LES ENJEUX IDENTIFIÉS

- ❑ Définir une **stratégie de protection, de gestion et de valorisation** des paysages, des milieux naturels et des espèces remarquables à l'échelle de la CCOV ;
- ❑ **Prendre en compte la Trame Verte et Bleue** communautaire afin de garantir sa fonctionnalité ;
- ❑ Contribuer à **maintenir un tissu agricole actif et diversifié**, qui soit en capacité d'assurer la pérennité des paysages du territoire et des milieux sensibles qui s'y trouvent ;
- ❑ **Protéger les milieux et les espèces** soumis à des enjeux urbanistiques (zones humides, vergers, haies, etc.) ;
- ❑ **Planifier un urbanisme respectueux** des paysages et économe en espace.

- ❑ Cahiers de remarques dans toutes les mairies et à l'intercommunalité ainsi que sur l'adresse mail *plui.ouestvosgien@gmail.com*
- ❑ Contacter la CCOV : 03.29.94.08.77
- ❑ Autre session de réunion publique courant 2018
- ❑ Site internet de la CCOV : www.ccov.fr
- ❑ Exposition évolutive au siège de la CCOV
- ❑ Articles dans les journaux Locaux
- ❑ Le magazine de l'intercommunalité : CCOV ACTU